Démocratie du clic et dérapage menace : "e-collecting": La récolte de signatures en ligne, nouvel avatar de la démocratie du clic et aubaine pour les géants du web

Autor(en): **Schwaab, Jean Christophe**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (2021)**

Heft 2330

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1014494

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Démocratie du clic et dérapage menace

«e-collecting»: la récolte de signatures en ligne, nouvel avatar de la démocratie du clic et aubaine pour les géants du web

Jean Christophe Schwaab - 10 juin 2021 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/39066

Le parlement va bientôt se pencher sur un postulat de la Commission des institutions politiques du Conseil national qui charge le Conseil fédéral d'étudier la possibilité d'introduire le «*e-collecting*», c'est-à-dire la récolte de signatures en ligne pour l'exercice des droits populaires. Comme d'habitude quand il s'agit de propositions en lien avec la révolution numérique, certains voient dans cette nouveauté *«une indispensable modernisation»* pour tenir compte *«des attentes croissantes de la population en matière de* e-government».

En réalité, il s'agit plutôt d'une nouvelle rasade de «*solutionnisme technologique*», à savoir le fait de trouver une *«solution»* numérique à un problème qui n'existe pas en réalité. Pis, en plus d'être inutile pour l'exercice des droits populaires, cette solution pourrait avoir pour effet pervers d'encourager l'essor de la démocratie du clic, soit un débat public transféré sur les réseaux sociaux, ce qui a pour effet de le vider de sa substance et de le voir confisqué par les opinions les plus extrêmes.

L'accès aux droits populaires ne s'est pas durci

Il faut bien avouer qu'hormis en période (exceptionnelle) de pandémie, le besoin de signer des référendums et initiatives en ligne ne se fait pas ressentir. Les comités qui récoltent des signatures ne se plaignent pas d'une difficulté croissante à récolter *«pour de vrai»*, dans la rue, sur les marchés, lors d'assemblées, par courriers postaux, voire par des courriels contenant des liens avec des documents à télécharger et à renvoyer par la poste.

On pourrait penser que l'auteur de ces lignes, faisant partie d'un comité d'initiative qui a dû jeter l'éponge en raison de la pandémie, devrait plutôt soutenir un système qui facilite la récolte de signatures. Eh bien non ! Car convoquer le peuple aux urnes, ça se mérite. Ce n'est pas un acte anodin. Ce n'est donc pas un truc aussi léger qu'un *«like»*, qu'une réponse à un sondage ou la signature d'une pétition en ligne.

En raison d'un nombre de signatures requis resté stable, alors que le corps électoral a fortement augmenté, mais aussi en raison des nouvelles possibilités de mobilisation via les réseaux sociaux, faire aboutir un référendum ou une initiative est tendanciellement plus facile qu'il y a quelques années.

Sans surprise, on assiste à l'aboutissement d'initiatives et de référendums toujours plus nombreux, y compris aux niveaux cantonal et communal. On peut en conclure que l'usage des droits populaires n'est pas devenu plus ardu et que le faciliter par de nouveaux outils numériques est inutile.

Le *e-collecting* est donc bien une mesure qui relève du solutionnisme technologique: on tente d'introduire un nouvel outil numérique pour résoudre ce que personne ou presque ne considère comme étant réellement un problème. Le seul avantage étant de s'enorgueillir d'avoir l'air *«moderne»*.

La démocratie du clic: un essor à surveiller

Mais le problème principal n'est pas que le *e-collecting* risque d'être un coûteux gaspillage technologique. Cela risque plutôt d'aggraver la tendance à la démocratie du clic, c'est-à-dire à un débat public qui migre vers les espaces numériques avec tous les défauts et dérapages que cela comporte: immédiateté, spontanéité, accentuation des clivages, réactions irréfléchies, absence de nuances, mais encore traque du comportement, profilage ou manipulation.

Il est en effet avéré que les débats en ligne, en

particulier sur les réseaux sociaux, sont biaisés de diverses manières: enfermement dans une bulle ou polarisation des opinions, souvent émises de manière irréfléchie. Les réseaux sociaux, mais aussi les sites des médias traditionnels qui autorisent les commentaires, favorisent l'expression d'opinions tranchées, résumées – pour ne pas dire réductrices – provocatrices ou clivantes, car elles génèrent plus de clics que les argumentaires longs et pondérés.

Les algorithmes de Facebook et consorts font tout pour présenter aux utilisateurs des publications qui vont un, les renforcer dans leurs convictions – ce qui n'est justement pas l'idée d'un débat contradictoire – et deux les pousser à réagir en commentant et partageant, mais surtout en cliquant sur d'autres publications du même acabit – ce qui renforce l'effet numéro un.

Et tout cela se passe avec une volonté constante de traquer les moindres faits et gestes des utilisateurs, mais aussi de leur entourage – même non inscrit sur le réseau en question – dans le but de répertorier et d'évaluer leurs comportements, leurs émotions, leurs opinions, puis de les monétiser… et de les influencer comme cela est décrit dans l'ouvrage de référence signé par Shoshana Zuboff sur le «*capitalisme de surveillance*».

Ces méthodes encouragent les prises de position immédiates, spontanées, irréfléchies et populistes, alors que signer un référendum ou une initiative est un acte qui engage davantage de par l'impact qu'il a sur les institutions et vu ses effets durables.

En outre, le temps d'une votation n'est pas celui de l'information en continu: le délai nécessaire au traitement d'une initiative ou à l'organisation d'un scrutin a souvent pour effet qu'un objet considéré par beaucoup comme brûlant aura perdu de son actualité, voire de sa pertinence, au moment de trancher dans les urnes. Nul doute que la possibilité de signer en quelques clics aggraverait cet état de fait et conduirait à une avalanche supplémentaire de votes populaires sur des objets émotionnels, anecdotiques, clivants et populistes.

Jackpot pour les capitalistes de surveillance

Même si les réseaux sociaux font quelques tentatives pour limiter la diffusion des positions trompeuses ou extrémistes, comme en témoigne la proposition de Twitter de lire un article avant de le diffuser, celles-ci restent bien timides. En effet, restreindre les interactions serait en réalité néfaste pour leur modèle d'affaires.

Et si le *e-collecting* devait être introduit, ceux-là ne pourraient qu'être ravis de l'aubaine que constituerait la possibilité de mettre la main sur une donnée personnelle relative aux convictions politiques: le fait d'avoir, ou pas, signé un référendum ou une initiative.

Les systèmes de traçage utilisés par les géants du numérique – conçus pour nous suivre même lorsqu'on n'utilise pas leurs services – leur permettraient sans aucun doute d'accéder à ces informations, quelles que soient les précautions techniques prises par les utilisateurs. En autorisant la récolte de signatures en ligne, les autorités feraient donc un cadeau inespéré à ceux qui scrutent la moindre de nos activités à des fins de profilage et de manipulation. Le tout pour un bénéfice quasi nul en termes de démocratie.